



PROGRAMME DE TRAVAIL 2021 CATEGORIE «ÉCONOMIE SOCIALE»

ACTIVITÉS EN 2021

I. Deux plans d'action au cœur d'une Europe plus sociale: le plan d'action visant à mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux et le plan d'action en faveur de l'économie sociale

2021 est une année très prometteuse pour les thématiques chères à la catégorie «Économie sociale»: la Commission européenne a présenté le plan d'action visant à mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux en mars, et le plan d'action en faveur de l'économie sociale devrait voir le jour à l'automne.

La dimension sociale occupe également une place de choix dans le programme de la présidence portugaise, qui consacrerait un sommet social à ce thème, le 7 mai. Le 29 mars, le ministère portugais du travail organisera pour sa part une conférence de haut niveau sur l'économie sociale intitulée «La contribution de l'économie sociale à la création d'emplois et à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux».

Les 26 et 27 mai, le sommet européen de l'économie sociale se tiendra dans la ville de Mannheim, en Allemagne. Une délégation du CESE sera présente, et la section INT organisera un webinaire.

L'économie sociale ne se nourrit pas que de bonnes intentions, de solidarité et de la participation active de la société civile: elle a aussi besoin de capitaux et d'investissements. Il est dès lors utile d'examiner ce que propose à cet égard le nouveau plan d'action de la Commission européenne en faveur d'**une union des marchés des capitaux au service des personnes et des entreprises**. Il importe en effet que la mise en œuvre d'une Europe plus sociale puisse aussi s'appuyer sur la disponibilité de capitaux patients à consacrer aux investissements à impact social.

Nous nous trouvons donc dans une période d'activité intense qui doit être l'occasion pour la catégorie «Économie sociale», comme pour le CESE dans son ensemble, d'accroître la visibilité des travaux menés dans le secteur de l'économie sociale, tant en participant aux manifestations prévues qu'en promouvant d'autres occasions d'approfondir les thématiques concernées dans le cadre des rencontres organisées par la catégorie.

Le 29 mars, la présidence portugaise a organisé une conférence européenne sur le rôle de l'économie sociale dans la création d'emplois et la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux. Le contenu essentiel de l'avis INT/925, qui traite du thème de la conférence, a été présenté au cours de celle-ci.

La première réunion de la catégorie en 2021 visait précisément à souligner que le socle européen des droits sociaux ne pouvait être mis en œuvre sans convergence et sans accorder une attention particulière aux questions économiques. Lors de la réunion du 26 mars, qui a eu lieu en présence de représentants de la Commission européenne et de la présidence portugaise ainsi que des rapporteurs du CESE qui ont élaboré les avis sur le socle des droits sociaux et le marché unique des capitaux, le rôle des organisations de l'économie sociale a été approfondi, non seulement en ce qui concerne la bonne application du plan d'action pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, mais aussi la place que nous pourrions envisager de consacrer aux investissements à impact social, en promouvant un débat qui commencera par la présentation du plan et examinera ensuite plus en détail l'interaction entre droits sociaux et investissements dans l'économie sociale.

II. L'économie sociale et les nouveaux défis européens pour une économie et un marché unique au service des personnes et des entreprises à l'ère de la transition numérique

L'économie sociale vit et se développe au sein du marché et a besoin de règles équitables, de capitaux patients et d'innovations accessibles. C'est pourquoi il convient d'accorder une grande attention aux innovations qu'introduisent certaines des mesures clés proposées par la Commission européenne, afin de tenter de mettre en évidence les implications que ces mesures législatives importantes sont susceptibles d'avoir plus particulièrement dans le domaine de l'économie sociale.

Si la numérisation du marché unique ne cesse de prendre de l'ampleur, nous devons veiller à aider les organisations de l'économie sociale à s'inscrire de manière appropriée dans ce changement. Les trois législations relatives au marché unique numérique, à savoir **la législation sur les services numériques, la législation sur les marchés numériques et l'acte sur la gouvernance des données**, qui ont été présentées par la Commission européenne au troisième trimestre de 2020 et sur lesquelles le CESE est en train d'élaborer des avis, méritent qu'on leur accorde une attention particulière afin de mettre en évidence de quelle manière les entreprises de l'économie sociale peuvent être à l'origine de propositions et d'initiatives concernant la numérisation des marchés.

En particulier, les organisations de l'économie sociale peuvent jouer un rôle essentiel pour réaffirmer le rôle central des citoyens dans le contexte des marchés numériques. À cette fin, il est nécessaire de disposer d'une stratégie numérique de l'économie sociale afin de tirer parti et de gérer le principal moteur de la transition numérique que sont les données, véritable levier de cette transition. L'acte sur la gouvernance des données prévoit non seulement des formes de «gestion altruiste en matière de données» par des organisations à but non lucratif, mais aussi la possibilité de créer des coopératives de données en tant que mode de gestion horizontale et participative de ces données, et offre ainsi aux organisations de l'économie sociale des perspectives intéressantes pour continuer de jouer leur rôle dans la démocratisation de l'économie numérique.

Il est donc évident que les organisations de l'économie sociale peuvent jouer un rôle décisif notamment pour rendre la transition vers une économie numérique axée sur les besoins des citoyens plus participative et inclusive.

Le rôle des organisations de l'économie sociale, mais aussi des nombreuses associations de la société civile organisée, doit être reconnu dans le cadre de la construction de l'avenir de l'Union européenne, notamment en raison de l'importance qu'il revêt pour démocratiser l'économie ainsi que pour sensibiliser les citoyens et renforcer leur volonté de participation, y compris par l'acquisition de compétences numériques. Nous pensons par exemple à une participation active à la plateforme multilingue, qui permet une participation directe des citoyens mais aussi l'organisation de manifestations spécifiques. La catégorie «Économie sociale» pourrait contribuer à promouvoir la participation des organisations de l'économie sociale en encourageant l'organisation d'événements spécifiques.

La deuxième réunion de la catégorie, prévue en juillet 2021, sera consacrée à cette thématique.

III. Dix ans d'initiative pour l'entrepreneuriat social: l'occasion de procéder à une évaluation

Le plan d'action pour l'économie sociale devrait être présenté à l'automne 2021. Par ailleurs, le 25 octobre marquera le dixième anniversaire de la publication, le 25 octobre 2011, de la communication sur l'entrepreneuriat social. La catégorie «Économie sociale» du CESE pourrait saisir cette occasion importante pour proposer l'organisation d'une réunion visant à faire le point de la situation. Lors de cette réunion, nous examinerons plus en détail un certain nombre des travaux visant à évaluer les incidences et les retombées de la législation dans les États membres de l'Union européenne, et nous inviterons les auteurs de certaines de ces recherches à la troisième réunion ainsi que, bien entendu, des représentants de la Commission européenne en vue de la présentation du socle européen des droits sociaux. Ce sera également l'occasion de passer en revue les études menées par le CESE sur l'économie sociale au cours des dix dernières années.

IV. Communiquer sur l'économie sociale

En 2021, la catégorie «Économie sociale» devrait par ailleurs réfléchir à la manière dont elle peut assurer la visibilité de ses activités et mettre en avant, de manière générale, toutes les activités menées par le CESE dans le domaine de l'économie sociale. Cette réflexion pourrait porter sur des aspects tels que la promotion des avis et initiatives adoptés par les différentes sections, à commencer par la section INT.

V. Publications et études sur l'économie sociale

Ces dernières années, la catégorie «Économie sociale» a été à l'origine de plusieurs études importantes sur le thème de l'économie sociale. En 2021, nous ne réaliserons pas d'étude dans ce domaine parce que les nombreuses initiatives prévues cette année risqueraient de faire passer les conclusions de l'étude au second plan, mais aussi parce que la catégorie doit avoir l'occasion non seulement de se pencher sur les questions évoquées dans ce programme de travail, mais aussi d'examiner quelles thématiques il serait plus spécifiquement intéressant d'explorer au cours des années à venir en vue d'apporter une contribution originale et utile, comme ce fut le cas avec les études réalisées par le passé.

Calendrier

En 2021, trois réunions sont prévues:

- le 26 mars en matinée
- le 9 juillet en matinée
- le 27 octobre

Giuseppe Guerini (porte-parole de la catégorie «Économie sociale»)